

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 14 (1880)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} août 1880.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 50 par an chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel

Le sentier de la cascade de Môtiers.

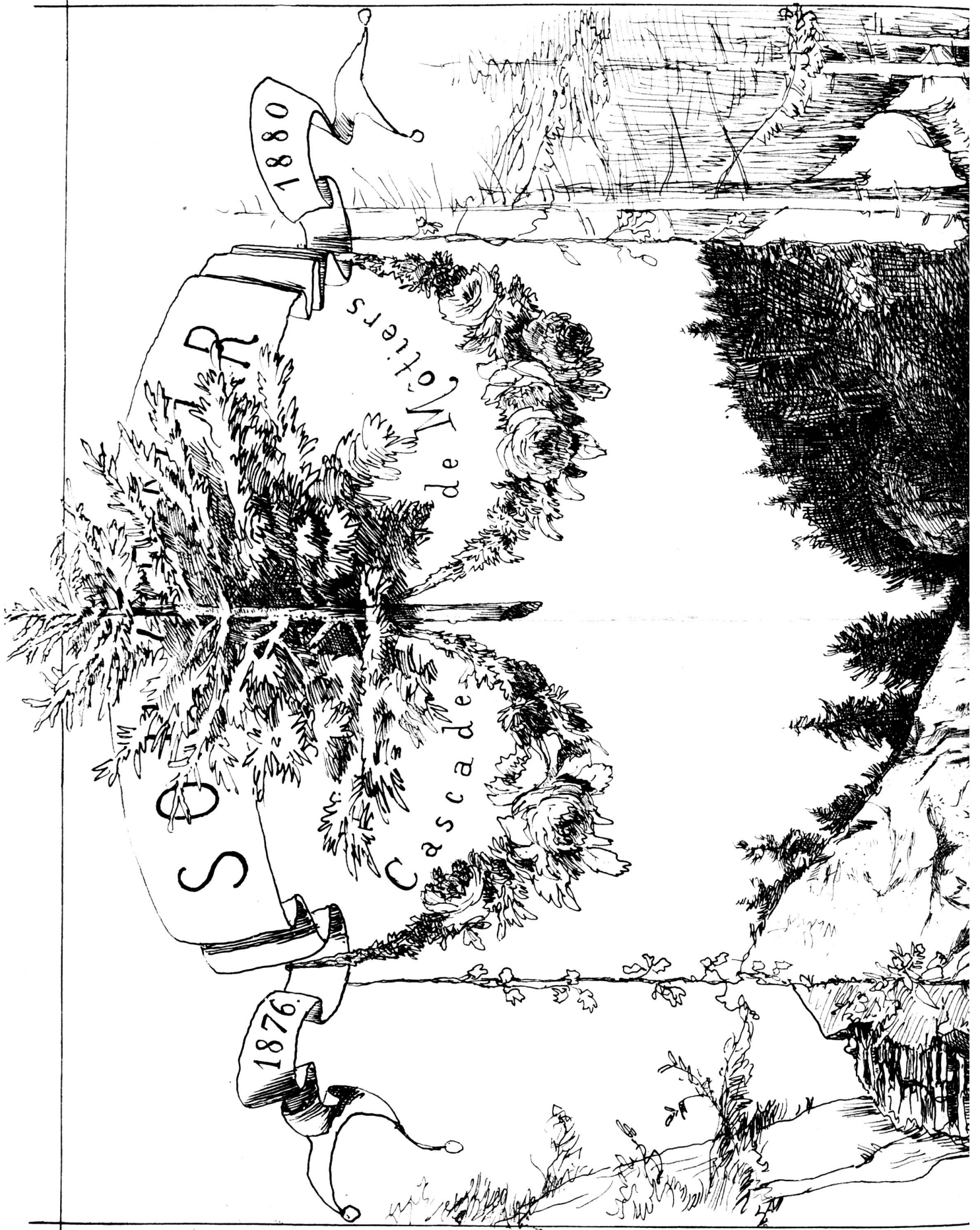
La Société d'instruction populaire de Môtiers a inauguré dimanche passé le sentier de la Cascade de Môtiers. Le Club jurassien par l'organe du Rameau de Sapin salue toujours avec plaisir la réalisation de projets qui ont pour but de développer le goût des excursions et des promenades en famille dans notre beau Jura. La Société du Musée de Stenier a rendu accessible la gorge pittoresque de la Toueta Naiss; la Société des Gorges de l'Urse a fait construire un sentier de Trois Ronds au Champ du Moulin; la Société pour l'embellissement des environs de Neuchâtel a converti le voisinage de la Roche de l'Ermitage et de Tête plumée en un vaste jardin anglais; les habitants du Locle remontent le cours du Pied et vont admirer les sites charmants où ce ruisseau prend sa source, chantée par Mlle Elvina Huguenin; Môtiers a son tour a rendu accessible le riant vallon qui se trouve au-dessus de la cascade. Voici, ce que nous écrit au sujet du sentier inauguré, M. H. Blaser, instituteur à Môtiers.

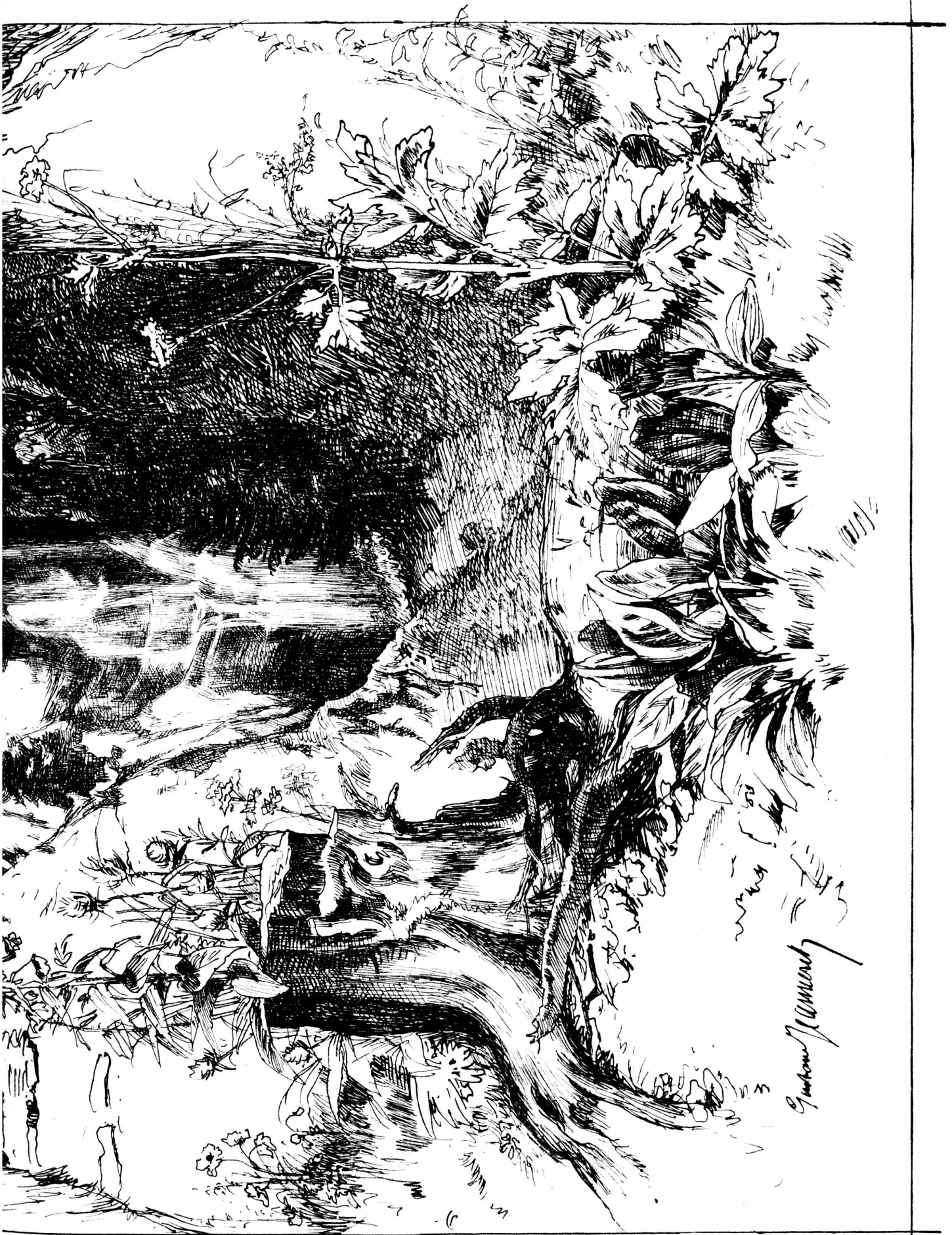
"En 1876 la Société d'instruction populaire de Môtiers Boveresse avait fait construire pour faciliter aux promeneurs l'accès des environs de la Cascade de Môtiers, un sentier qui aboutissait à une plate-forme rocheuse d'où l'on domine la chute d'eau et toute la partie supérieure du vallon.

"La vue y est magnifique et l'affluence des promeneurs qui n'a fait qu'augmenter depuis quelques années prouva bientôt à notre Société l'utilité de cette entreprise.

Mais l'œuvre n'était pas terminée; aussitôt que l'état de nos finances, considérablement diminuées par les frais du sentier du "Pas de la Coulisse" serait devenu normal il fallait nécessairement reprendre le sentier à la plate-forme et le prolonger de l'autre côté du Pied, au-dessus de la chute, d'où on le conduirait à travers la forêt, au moyen d'une pente insensible jusqu'au pied de la Cascade c'est à dire à l'entrée de la grotte, et delà en passant encore une fois par dessus le ruisseau, au chemin conduisant au village.

"C'est cette tâche que notre Société s'est donnée au commencement de cette année et qu'elle croit avoir remplie de son mieux. Mais, comme il arrive toujours en pareil cas, les frais ont dépassé les limites de nos ressources; toutefois





Gaston Camerby

nous comptons avec confiance sur l'appui de notre population qui n'a jamais laissé la Société d'Instruction populaire dans l'embarras."

Nous apprenons que les Fermiers se proposent d'établir un Sentier du Haut de la Cour à la source de la Reuse (La Douz). Nous souhaitons au Comité d'initiative un heureux succès et nous le prions de nous tenir au courant de la marche de son entreprise. Nos correspondants des diverses localités du pays voudront bien nous signaler les projets de ce genre, qui sont à l'étude ou en voie d'exécution.

Protection des petits oiseaux. Un jeune membre du Club jurassien nous écrit ce qui suit :

"Il y a quelque temps je lus dans un journal, un charmant article, qui m'a beaucoup intéressé; comme j'espère qu'il en sera de même pour tous nos amis, j'ai l'honneur de vous le communiquer en le résumant.

Un instituteur d'une modeste commune du département des Vosges, celle de Lusse, a eu l'idée de former, dans son école, une association pour la protection des oiseaux et la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.

L'association se compose de membres honoraires et de membres actifs; les membres honoraires versent une petite cotisation d'un franc par année, qui suffit à maintenir l'équilibre de ce budget bien privilégié; les membres actifs sont les enfants de l'école; ils sont partagés en cinq groupes dont chacun exerce sa surveillance sur une fraction du territoire. Chaque nid découvert est l'objet d'un rapport établissant le nombre d'œufs ou de petits qu'il contenait, ainsi que l'époque où les oisillons ont pris leur essor. Si un de ces nids est enlevé par une personne étrangère à la société, le chef de groupe en fait la déclaration au président, et le Comité décide s'il y a lieu de signaler à l'autorité l'auteur du délit. La chair étant faible, comme on sait, et le dénichage bien autrement tentant qu'une pomme, les fondateurs de l'association ont cru admettre le cas où l'un de ses membres succomberait à la tentation. D'après le règlement un premier attentat est puni d'une réprimande secrète, dont l'interprète est, non pas l'instituteur président, mais le chef de groupe; s'il y a récidive il est exclu de l'association.

" Quoique vieille d'une année seulement, la société a déjà ses états de service. Chacun sait que les rigueurs de ce terrible hiver ont singulièrement diminué le nombre des oiseaux et des insectes; les jeunes sociétaires comptent à leur actif 55 nids protégés et amenés à bien; grâce à eux 10,900 hannetons et 1500 nids de chenilles ont été détruits. — Puissent tous les enfants de nos campagnes avoir un instituteur comme celui de Lusse.

H. Biolley
membre du club jurassien.